

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[1999-09-55Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 avril 1895](#)

## Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 avril 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (FamiliStère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 avril 1895](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destination Berne (Suisse)

### Description

Résumé Sur des questions financières concernant la conversion des titres de ses obligations 3,5 % bernois en 3 %.

Notes Texte manuscrit à la mine de plomb à la fin de la copie de la lettre : « suite et post-scriptum 3496 »

## Mots-clés

[Actualité](#), [Finances personnelles](#)

Œuvres citées [Journal de Genève : des lettres, des arts et de l'industrie, Genève, 1826-1991.](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Banque cantonale de Berne

Genre Non pertinent

Pays d'origine Suisse

Activité Banque

Biographie Banque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.

## Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-55

Collation 2 p. (493v, 496r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Nîmes 26 avril 1898

à M. le Président  
Nîmes (F. Gard)

Monsieur le Directeur de la  
Banque Cantonale de Berne

Je vois dans le "Journal  
de Genève" que le 3 1/2 bernois  
va être converti en 3%; que les  
nouveaux titres seront de 500<sup>fr.</sup>;  
que les détenteurs du 3 1/2 auront  
un droit de préférence pour la  
souscription au nouvel  
emprunt; etc.

Je viens vous prier de  
me dire quelles seraient —  
dans le cas où acceptant la  
conversion je vous demanderais  
tout simplement le ~~pro~~ <sup>pro</sup> ~~de~~ <sup>de</sup> ~~l'emprunt~~ <sup>l'emprunt</sup>  
au nouvel emprunt le produit

de mes 235 obligations de mille  
francs 3 1/2 bernois — les forma-  
lités que j'aurais à remplir?

Curieux — vous serais-je d'une  
procuration de moi?

On m'enverrait — vous tout  
simplement un nouveau certi-  
fikat de dépôt contre échange  
des deux que j'ai en mains,  
touchant le 3 1/2 bernois?  
et sans frais pour moi?

Enfin, dans le cas où je ne  
pourrais subir cette perte de  
revenu, auriez-vous à m'indi-  
quer quelques valeurs de tout  
repos, rapportant 3 1/2 et si  
possible se tenant ni au pair,  
ni sur le point d'être, elles  
aussi, converties?

Veuillez agréer, Monsieur,  
avec mes remerciements anti-  
cipés  
Suisse et post scriptum 2196

après, l'assurance de toute  
ma considération

Marie Godin

P.S. Prière de m'écrire à  
quels taux sont aujourd'hui  
le 3 1/2 du canton de  
Dribourg et le 3 1/2 du  
Canton de Soleure?  
Et si, en outre, pourraient  
être prochainement combinés?

*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*